

## Questionnaire :

*Dans le cadre des élections européennes, HOP demande l'avis de tous les candidats, par courrier ou courriels sur leurs engagements vis-à-vis de la durée de vie des produits.*

### Européennes 2019 Réponse de la liste La France Insoumise

#### Questionnaire HOP

*1/ Aller vers une interdiction de l'obsolescence programmée en Europe par une définition précise assortie de sanctions dissuasives dans le droit européen :*

Il est impératif d'aller vers une Europe zéro déchet. En plus d'un certain nombre de mesures pour favoriser l'économie circulaire, comme les consignes ou le compostage obligatoire, nous proposons de lutter contre l'obsolescence programmée et le suremballage. L'interdiction est une modalité compliquée à mettre en œuvre, nous proposons de lutter contre l'obsolescence programmée avec des règles plus positives, des normes de qualité ambitieuses et des règles de garantie allongées protectrices des consommateurs. En somme il serait interdit de désobéir sous ces normes. Le renforcement de l'accès aux actions judiciaires de groupes est nécessaire pour les faire respecter.

*2/ Adopter des mesures obligatoires d'éco-conception (durée de disponibilité et délai de fourniture des pièces, démontabilité, etc.) sur l'ensemble des équipements électriques et électroniques en Europe, notamment les smartphones. Etendre ces obligations aux modems, textiles, meubles, matériaux de construction, etc. avec un niveau d'ambition maintenu :*

La mesure que vous proposez s'articule effectivement avec la première. En effet, en plus de mesures contraignantes, l'Union européenne doit imposer des standards de qualité, notamment nous proposons de créer un droit à la réparation. Les normes d'éco-conception que vous proposez sont un premier pas, elles ont vocation à s'appliquer plus largement qu'aux produits électroniques. Il faut imposer que les nouvelles constructions soient sobres énergétiquement et les soutenir pour qu'elles soient même productrices nettes.

*3/ Eviter l'obsolescence logicielle en obligeant les éditeurs de logiciels en Europe à dissocier les mises à jour logicielles correctives des mises à jour évolutives, et à informer l'utilisateur des conséquences sur le fonctionnement de l'équipement :*

Pour lutter contre l'obsolescence logicielle, nous proposons surtout d'encourager largement le logiciel libre. En plus d'être plus respectueux des données des utilisateurs, il permet aux États de garder la main sur des infrastructures stratégiques et de ne pas être à la merci d'intérêts privés.

*4/ Proposer dans le droit européen l'ouverture du code des logiciels après la fin de leur support technique :*

Cette proposition est intéressante car elle s'inscrit dans le développement des logiciels libres. Cependant, il nous semble plus intéressant de développer activement ces logiciels libres plutôt que d'être sous la dépendance des développeurs de logiciel privés.

*5/ Inciter les fabricants à communiquer aux opérateurs professionnels indépendants toute information nécessaire au diagnostic, à l'entretien et à la réparation des biens électriques et électroniques, sur le modèle de l'obligation existante pour le marché de la réparation automobile :*

En plus de ces incitations, l'harmonisation des standards de qualité que nous soutenons permettra d'harmoniser la qualité des biens à réparer et les opérations de maintenance nécessaires à leur entretien.

*6/ Prévoir pour les réparateurs professionnels l'obligation d'informer les consommateurs de l'existence de pièces de rechange issues de l'économie circulaire lors de la réparation ou de l'entretien de leur produit électrique ou électronique, sur le modèle de l'obligation existante sur le marché de la réparation automobile :*

Nous souhaitons planifier des taux croissants de réemploi des pièces détachées et de recyclabilité, et favoriser l'usage de produits recyclables. Les mesures que vous proposez vont dans ce sens. Plus largement nous souhaitons mettre en place un dispositif de soutien aux artisans réparateurs.

*7/ Permettre aux États de moduler la TVA pour le secteur des biens de réparation et reconditionnés :*

La fiscalité est un bon instrument pour inciter les comportements vertueux, et désinciter les autres. En revanche la TVA est encadrée par une directive qu'il faut modifier pour pouvoir la moduler afin d'encourager les comportements écologiquement responsables, dont sont la réparation et le reconditionnement. C'est un des aspects de notre plan pour soutenir les ressourceries.

*8/ Introduire une durée minimale de disponibilité des pièces détachées sur le marché unique européen et afficher clairement la durée de disponibilité des pièces en magasin :*

C'est un des aspects du droit à la réparation que nous proposons d'instaurer en parallèle de l'extension des obligations de garantie.

*9/ Mettre en place un indice de durabilité sur les produits électriques et électroniques (robustesse, réparabilité, prix des pièces, service SAV...) ambitieux et transparent au niveau européen :*

Nous proposons de Créer un label « objet numérique durable », qui prenne en compte l'impact en termes de consommation d'énergie, d'émissions de CO2, d'utilisation de ressources et de modularité. Il pourrait s'appliquer autant au matériel qu'aux logiciels.

*10/ Plaider à l'échelle européenne pour une extension de la durée minimale de garantie légale de conformité, pour la porter à 5 ou 10 ans pour les produits les plus durables (gros électroménager, télévisions, ordinateurs...) :*

Nous soutenons une telle mesure, mais pourquoi ne s'en tenir qu'aux produits électroniques les plus durables ? Il faut étendre cette mesure à tous les secteurs industriels.